



Déclaration liminaire CAP Nationale catégorie B

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres de la CAP,

La France est « en marche » a priori, alors espérons qu'il en soit de même pour cette respectable commission.

« L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir ». Jaurès illustre parfaitement notre état d'esprit. Certes, ce n'est pas du destin de notre nation dont il est ici question, mais bien de l'avenir de ceux qui la serve, de ceux qui portent secours au quotidien à nos populations en détresse

Force est de constater que nous étions visionnaires quand nous dénoncions la réforme rétrograde de 2012. Les dégâts sont humains tout d'abord, et malheureusement pour ceux qui en ont été victimes, cette notion n'entre pas en ligne de compte dans les indicateurs de nos dirigeants.

Car la 'reconnaissance' est plurielle, nos anciens nous l'ont enseigné sur le plan opérationnel comme la première tâche à réaliser sur intervention, mais également sur le plan humain en respectant nos aînés et leurs technicités. Cette reconnaissance pour nos élus ne s'exprime bien souvent qu'à leur profit, en s'affichant à nos côtés dans la presse : les pompiers c'est bon pour l'image.....

Mais quand ces mêmes pompiers cherchent à faire entendre leur voix pour éviter ces écueils évidents pour eux, pourtant tellement abstraits pour ceux qui décident, ils sont condamnés au mutisme.

Un jour il faudra probablement qu'un ministre rencontre un lieutenant 2^e classe, un lieutenant 1^{er} classe, un lieutenant hors classe et un lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires en même temps, portant le même galonnage de poitrine, qu'il se pose de vraies questions sur les fonctions et se demande lors d'un sinistre « qui commande ?? Vers qui les intervenants doivent-il se tourner pour voir Le seul C.O.S. », pour comprendre l'évidente problématique opérationnelle que cela peut engendrer. Mais ça, c'est une préoccupation mineure, car cela ne participe pas de la réduction des dépenses publiques, aux évidentes stratégies d'organigrammes « valorisants », ça n'apporte rien à certain officiers supérieurs, que l'on ne doit surtout pas confondre entre eux, cette problématique est de toute évidence, la moindre des préoccupations de nos dirigeants, dans la mesure où le citoyen qu'il croisera n'en aura pas conscience et qu'il n'y aura de fait aucun bénéfice à en tirer, aucune plus-valuecomme ils disent.

Cette réforme déraisonnable de 2012 impose que les chefs de garde soient lieutenant de

2^e classe dès lors que leur équipe est composée de 10 agents au moins. Aujourd'hui, pour y parvenir, seuls peuvent prétendre aux concours et examens, seulement quelques sous-officiers, chefs de salle ou agents de certains services. Pour couronner le tout la grille indiciaire n'a rien d'attractive et les régimes indemnitaires sont si inéquitables que cette promotion de grade entraîne une rétrogradation salariale, quelle belle mesure encore..... mais rassurez-vous, il n'y aura plus aucun souci en 2019 quand la dérogation accordée aux adjudants-chefs sera terminée.

Mais tout le monde n'est pas perdant dans l'affaire. Les textes sur les Emplois Supérieurs de Direction et tous les autres parus en même temps profitent à nos « élites ». Entendons-nous bien, l'élite est ici considérée comme celle qui exerce le pouvoir, non pas celle qui détient le savoir absolu. Comme souvent donc la strate supérieure se sert, tout en déclarant que « les pompiers d'en bas » en ont trop et qu'ils ne doivent logiquement ne pas se plaindre. Nous voici donc désormais, avec une tenue de Directeur des sapeurs-pompiers qui prêterait presque à confusion avec celle d'un Préfet. Voici aussi des bûchers enflammés pour les contrôleurs généraux, dont certains ont déjà cherché, dans un exercice solitaire assez pathétique, à se faire appeler « Mon Général ».

.../...

Voilà la réalité de ce que les décideurs font de notre profession. La CAP qui devrait être une instance paritaire où le dialogue et l'échange constructif sont possibles, est trop souvent réduite au rôle méprisant de chambre d'enregistrement, parce que nombres de directeurs ne jouent pas le jeu, et qu'ils imposent leurs règles, à une commission devenant impuissante

Les jeux de pouvoir, le népotisme, le corporatisme polluent notre profession. Un « tiens » vaut mieux que deux « tu l'auras » et tant pis s'il ne reste rien aux autres, alors servons nous en haut, charité bien ordonnée commence par soi-même et peu importe les conséquences. Eh bien, tout cela fait partie des sujets sur lesquels nous nous opposons, derrière chaque article, derrière chaque décision il y a des femmes et des hommes qui méritent une considération toute autre. Si certains prennent plaisir dans des excès de zèle pour espérer y obtenir quelconque avantage, nous sommes aux côtés de ceux qui sont victimes des dommages collatéraux.

La devise de la République appelle à la « Fraternité », il serait temps pour tout le monde de remettre cette préoccupation au cœur des débats si l'on ne veut pas vider cette profession de son essence. Le dernier sapeur, je veux dire le dernier caporal, mérite d'être entendu, comme le premier des contrôleurs généraux.

Le pragmatisme doit enfin remplacer l'idéologie et ce n'est pas parce que les choses sont faites de la même manière depuis 50 ans, avec les résultats que l'on sait, qu'il faut s'interdire de penser autrement, de faire autrement.

Jamais nous ne faillirons à notre mission, les Autonomes défendent et défendront l'intérêt des sapeurs-pompiers de France, loin des querelles partisans, loin des discours démagogiques, car l'intérêt supérieur de ceux qui sauvent nos concitoyens prévaudra toujours sur les ambitions personnelles de ceux qui bien à l'abri et coupés des réalités pensent savoir ce qui est bon pour tous.